

Avis de course – SUPER SÉRIE

12 ET 13 JANVIER 2019 – FEMMES

ÉPREUVES	2 x SL Femmes		
ENDROIT	Val Saint-Côme, Québec		
DATES ET HORAIRES	Samedi 12 janvier et dimanche 13 janvier 2019 Heure de départ : 10h00 chaque jour Piste Geneviève-Simard		
ORGANISATION	Club de compétition Val Saint-Côme		
SANCTION	Calendrier des courses FIS 2018-2019		
ADMISSIBILITÉ & RÈGLEMENTS	Les règlements de la FIS, de Canada Alpin et de Ski-Québec Alpin seront observés.		
INSCRIPTION	<p><u>Directives :</u> Athlètes du Québec seulement : inscription via site Web SQA – https://www.skiquebec.qc.ca/fr/zone-membres/ au plus tard quatorze (14) jours avant chaque événement. (SQA art.6.4 page 4067)</p> <p>Autres athlètes : inscriptions sur formulaires officiels FIS seulement par courrier électronique à : sqa@skiquebec.qc.ca et cc. : coursesFISvalstcome@gmail.com</p> <p><u>Frais d'inscription</u> : \$70 par course (\$55 USD) incluant le billet de remontée mécanique et les taxes. Le secrétariat de course sera ouvert vendredi le 11 janvier de 16h00 à 18h00, au Chalet Excellence Acrobatique. Le tableau d'inscription sera définitivement fermé à 18h00.</p> <hr/> <p>Date limite d'inscription : Mercredi 9 janvier 2019 à 19h00 HNE (RIS 604.4.1)</p> <p>Nous acceptons l'argent comptant, les chèques de voyage ou d'équipe en dollars canadiens, et carte de crédit VISA. Les chèques devront être faits à l'ordre de « Club de compétition Val Saint-Côme ». AUCUN CHÈQUE PERSONNEL N'EST ACCEPTÉ. Le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de la confirmation de l'inscription.</p>		
DOSSARDS	Un chèque de \$100 par équipe doit être versé au moment de l'inscription. Le chèque sera détruit ou remis au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles.		
ENTRAÎNEMENT	<p>La piste Geneviève-Simard sera sécurisée et disponible pour entraînement du lundi au jeudi précédant l'événement. Pour les réservations de plateaux, contactez mbordeleau@skivsc.com</p> <p>La piste d'entraînement les jours de course sera déterminée à la réunion des entraîneurs.</p>		
RÉCLAMATIONS ET PROTÈTS	Toutes réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de \$100 CAD (RIS 644.4).		
RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE	Réunion et tirage au sort le vendredi 11 janvier 2019 à 19h00 HNE au chalet Excellence Acrobatique. Représentation et droit de parole d'une seule personne par province ou pays.		
TABLEAU D'AFFICHAGE	Au bas de la piste Geneviève-Simard.		
REMISE DE PRIX	En face du chalet de ski 15 minutes après la fin de l'épreuve le samedi et 15 minutes après le démantèlement complet de la course le dimanche.		
HÉBERGEMENT	Responsabilité des coureurs et entraîneurs (voir: http://www.eteamz.com/clubalpinvalstcome/locations/)		
COMITÉ DE COURSE	Directeur d'épreuve	Yves-Alain Peter	yapeter@gmail.com
	Administrateur de course	Isabelle Lessard	ilessard@lessardcpa.ca
	Chef de piste	Claude Beaudry	beaudry.riberdy@videotron.ca
	Délégué technique	Markus Walser (CAN)	
INFORMATION	Club de compétition	Jean-Yves Grégoire	coursesFISvalstcome@gmail.com 514-575-7311
	Ski-Québec alpin	Paul St-Hilaire	sqa@skiquebec.qc.ca 514-252-3089 #3715
RESPONSABILITÉ	La station Val Saint-Côme, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de compétition Val Saint-Côme se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.		